



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Danville, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources tenue le 16 septembre 2026, le règlement suivant a été approuvé :

Règlement 2026-06 – relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DES SOURCES

Numéro 556 – Délivré le 18 septembre 2026

Le règlement entre en vigueur en date de l'émission du certificat de conformité de la MRC, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, A-19.1).

Ce règlement peut être consultés au bureau de la ville durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet au www.danville.ca

Donné à Danville, ce 23^e jour de septembre 2026.

Isabelle Tremblay
Greffière